

L'An deux mille vingt-deux, le dix-neuf du mois de juillet, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Campagne de Caux convoqués, se sont réunis à la salle de Bénarville sous la présidence de Serge GIRARD. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers communautaires le mercredi 13 juillet 2022.

Etai^{ent} présents : MM HOUOT Steve, Conseiller Suppléant, d'ANGERVILLE-BAILLEUL, RIVOALLAN Pierre, Maire d'ANNOUVILLE-VILMESNIL (Arrivée à 18h37), LEMESLE Michel, Maire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT, MABIRE Pascal, Maire de BEC-DE-MORTAGNE, GEULIN Isabelle, Maire de BENARVILLE, MALO Jean-Claude, Maire de BREAUDE, VANDERMEERSCH Aldric, Conseiller Titulaire de BREAUDE, BLONDEL André-Pierre, Maire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DURECU Annie, Conseillère Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DUBOCAGE Kévin, Conseiller Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DELAMARE Pascal, Maire de DAUBEUF-SERVILLE, GUEROULT Claire, Maire d'ECRAINVILLE (Arrivée à 18h43), PAUMELLE René, Conseiller Titulaire d'ECRAINVILLE, CARLIERE Frédéric, Maire de GODERVILLE, GERON Michel, Conseiller Titulaire de GODERVILLE (Arrivée à 18h40), COZIC Bernadette, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, MOIZAN Gérard, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, ROSE Marc, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, LEROUX Christian, Maire de GONFREVILLE-CAILLOT, GIRARD Serge, Maire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, DROGUET Jean-Pierre, Conseiller Titulaire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, JEZEQUEL David, Maire d'HOUQUETOT, SOLINAS Christian, Maire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL, LELIEVRE Linda, Conseillère Titulaire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL, QUESADA Antonio, Maire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE, BRULIN Corinne, Conseillère Titulaire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE, BAYOU Anthony, Maire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE, LECARPENTIER Véronique, Conseillère Titulaire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE, BASILLE André, Maire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX, VAUCHEL Benoit, Conseiller Titulaire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX, GOUPIL Gervais, Maire de TOCQUEVILLE-LES-MURS, NIEPCERON Hervé, Maire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT, MURARI-BOZEC Marie-Claude, Conseillère Titulaire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT, SCHUFT Emmanuelle, Maire de VIRVILLE.

Pouvoirs de :

- M. LEVESQUE Jérôme, Conseiller Titulaire, d'ANNOUVILLE-VILMESNIL à M. RIVOALLAN Pierre, Maire d'ANNOUVILLE-VILMESNIL,
- Mme MAESEN Lydie, Conseillère Titulaire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT à M. LEMESLE Michel, Maire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT,
- Mme AUBE Annie, Conseillère Titulaire de BEC-DE-MORTAGNE à M. MABIRE Pascal, Maire de BEC-DE-MORTAGNE,
- M. FLEURY David, Maire de BORNAMBUSC à M. BASILLE André, Maire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX,
- Mme DHERVILLEZ Pascale, Conseillère Titulaire de BREAUDE à M. MALO Jean-Claude, Maire de BREAUDE,
- Mme VANIER Pascaline, Conseillère Titulaire de GODERVILLE à M. MOIZAN Gérard, Conseiller Titulaire de GODERVILLE,
- Mme LAVILLE-REVELT Géraldine, Conseillère Titulaire de GODERVILLE à M. CARLIERE Frédéric, Maire de GODERVILLE,
- M. REMOND Franck, Maire de MENTHEVILLE à M. DELAMARE Pascal, Maire de DAUBEUF-SERVILLE.

Représentation de : Mme LESAUVAGE Huguette, Maire d'ANGERVILLE-BAILLEUL par M. HOUOT Steve, Conseiller Suppléant d'ANGERVILLE-BAILLEUL.

Assistaient également à la réunion : Mme ESTIVAL Audrey, Directrice Générale Adjointe Pôle Environnement et Mme GODEFROY Adeline, Responsable de l'Administration Générale

Secrétaire de Séance : Mme GEULIN Isabelle

Nombre de Membres en exercice	42
Nombre de présents	34
Quorum	14
Nombre de votants	42

Délibération n° 084/2022

OBJET : PARTENARIAT AVEC LA COMMUNAUTÉ URBAINE LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE POUR LA RÉPONSE A L'APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT « OPERATION NORMANDIE HAIES »

OBJET : PARTENARIAT AVEC LA COMMUNAUTÉ URBAINE LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE POUR LA RÉPONSE A L'APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT « OPERATION NORMANDIE HAIES »

Exposé des motifs valant note explicative de synthèse au sens de l'article L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de la Communauté de Communes Campagne de Caux et notamment sa compétence en matière de la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations ;

Vu l'avis favorable de la commission GEMAPI en date du 22 juin 2022 ;

La Région a lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt nommé (AMI) « Opération Normandie Haies », ce dernier vise des EPCI engagés dans une démarche de territoire en faveur de la conservation, la plantation et la valorisation des haies. Les lauréats disposeront d'une enveloppe de 10 000 € pour mettre au point un programme d'actions et de 80 000 € pour le réaliser.

La Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole propose de répondre en commun à cet AMI avec la Communauté d'Agglomération de Fécamp. La Communauté Urbaine serait responsable du montage du projet et recevrait donc les subventions ; les services de la Communauté de Communes participeraient à l'élaboration du programme d'action et le territoire bénéficierait de projets réalisés, d'une facilité d'accès aux dispositifs de subventions de la région ainsi que d'un accompagnement technique.

L'année 2022 serait dédiée à l'élaboration du programme d'action puis son application aura lieu sur 3 ans. En soutenant la réponse de la Communauté Urbaine, la Communauté de Communes s'engage à participer aux instances de concertations et de suivi du projet avec les autres EPCI.

Afin d'officialiser le partenariat avec la Communauté Urbaine du Havre et l'Agglomération de Fécamp concernant l'AMI « Opération Normandie Haies » et ainsi de pouvoir bénéficier de l'accompagnement de la Région, un dossier de candidature commun doit être envoyé.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, décide :

A l'unanimité

- D'autoriser Le Président à déposer un dossier de candidature à l'AMI « Opération Haies Normandie » en partenariat avec la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole et la Communauté d'Agglomération de Fécamp,
- D'autoriser Le Président à solliciter la Région Normandie, le Département de Seine-Maritime, l'Agence de l'eau Seine Normandie ou tout autre organisme, susceptibles d'apporter un financement dans le cadre de plantation de haies et frais de fonctionnements y afférents,
- D'autoriser Le Président à signer les conventions auprès de la Région et des autres EPCI ainsi que les autres documents en lien avec l'AMI.

Serge GIRARD,
Président de la Communauté de
Communes Campagne de Caux
Communauté de Communes
Campagne de Caux
52 Impasse du Lin
76110 GODERVILLE